

**Coordination provinciale luxembourgeoise
Accueil durant le temps libre (ATL)
PV de la réunion du jeudi 27 octobre 2011
À GOUVY (Bovigny)**



- + Introduction à la journée par Stéphan Leyder
Explication du programme de la journée.

- + Tour de table de présentation :
Voir liste

NDLR : toutes les annexes évoquées dans ce PV sont disponibles dans la rubrique « Actualités » du site Internet www.promemploi.be.

- + Présentation du parrainage par Sabrina :

Créer un système de référent pour que les nouveaux coordinateur-riche-s entrés en fonction après juin 2010, puissent se tourner vers d'autres plus anciens afin d'être rassurés et aidés dans différentes démarches.
En aucun cas ces parrains ne prendront la place des coordo accueil ONE.

- + Retour groupe de travail « formation à l'évaluation » par Sabrina, Aurore et Vinciane :

Voir PowerPoint (version papier)

Ressenti des coordinatrices ayant participé à la formation :

1. Vinciane (Fauvillers) :
Très ludique
Intéressant
Très bonne écoute du formateur
En pratique, utilisation des outils
2. Anne-Sophie (Vaux/Sûre) :
Aide à faire les plans d'action et les projets d'activité
Permet de se cadrer et de fixer des objectifs précis

3. Aurore (Bastogne) :
Très chouette formation
Idem
4. Danielle (Bertrix) :
J'ai fait la formation voilà quelques années et elle me sert toujours.
5. Halima (Habay) :
La première question à se poser est de savoir le « pourquoi de l'évaluation ». C'est vraiment le premier objectif à se fixer.
6. Nathalie (Wellin) :
Répondre aux quatre questions : « pourquoi »
Cerner les bonnes questions

✚ Présentation et consignes du travail en sous-groupes par Florence Pirard
Réponse à la question :

« Suite à votre expérience, à quoi faut-il prêter attention lors de la construction du plan suivant pour pouvoir faire une évaluation qui aide à progresser ? »

- à quoi faut-il penser ?
- comment ont-ils pris conscience ?
- quelles conditions réunir pour que l'évaluation soit constructive ?

✚ Préinscriptions prochaine formation :

Sylvie donne les explications et attire l'attention sur l'importance de ces formations.

✚ Evaluation de la coordination provinciale

Voir PowerPoint sur le site de Promemploi

✚ Le kit d'accueil :

Explication de Gaëtane Van Uytvanck

Le but est de faire un kit de base, qui s'enrichira d'outils, de fiches. Deux fiches déjà envoyées aux coordinateur-riche-s. Deux autres devraient sortir en janvier 2012. A la suite de quoi, on distribuera une fiche d'évaluation.

Il sera toujours en évolution, en construction.

N'oubliez pas de vous en servir.

Il doit servir à plus de 220 coordinateur-riche-s ATL.

Il pourra être nourri de vos vécus, sur le terrain.
Comment mettre en pratique tous ces outils, sans être « englouti » ?
Il faut récolter, structurer et faire rejaillir.
Projet de mise en réseau, avec une bibliothèque virtuelle et newsletter, de façon structurée, audible et gérable.

Dans un 3^{ème} temps une journée coordination générale afin de récolter et relayer toutes les informations.
En complément du kit, une nouvelle journée de formation sera organisée.

Stéphan rappelle que les coordinateur-ric-e-s peuvent se référer au schéma du cycle de la coordination (ONE)

✚ Marthe présente les formations :

A. Pour les nouveaux coordinateur-ric-e-s

Les 21 novembre et 23 novembre 2011 plus un jour à fixer.
Plusieurs personnes ont participé à l'élaboration de cette formation à savoir coordinateur-ric-e-s ATL, personnes de terrain, personnes de l'Observatoire.

1^{er} jour :

Quel est le cadre ? la Commune, Promemploi, l'ONE
Quelles sont mes missions ?
Quels sont mes liens, avec ce cadre ?
Donner le sens du décret
→ D'où on vient ?
→ Où on va ?

2^{ème} jour

CCA

Cycle de la coordination : Plan d'Action annuel, Plan d'Action dans 3 ans

3^{ème} jour :

A partir du terrain, quels ajustements dois-je apporter ?

B. Formation continue

Voir catalogue formations continues ONE page 135.

Question dans la salle :

Q. Y-a-t-il une obligation d'heures pour les formations continuées ?

R. Obligation de formation mais pas du nombre d'heures pour le coordinateur-riche

Les accueillantes doivent faire minimum 50 heures sur les 3 ans, à partir de leur entrée en fonction.

Si un opérateur fait une analyse de ses besoins, l'accueillante pourrait faire ses formations sur une durée plus longue, avec l'accord de l'ONE.

Il faut se dire : on se donne une vision, pour voir où on va.

L'ONE est consciente des difficultés de terrain, pour mettre en place ces formations.

Remplacement difficile quand des accueillantes sont en formation.

Sylvie explique le fond pour les formations FORMAPEF → récolte d'intérêt !!

Le fond social milieux d'accueil (financé par les milieux d'accueil privés)

On demande à Promemploi de rassembler des personnes intéressées par ces formations : 1ers modules pour la formation d'auxiliaire de l'enfance.

En 2012, 204 périodes, modules capitalisables.

Un parcours qui conduit à la formation de d'auxiliaires de l'enfance.

VOIR FICHES

Les modalités pratiques suivront.

 Temps de midi :

Parcours découverte de l'ATL des communes de Gouvy et Vielsalm présenté par Vanessa DEGUELDRE et Sarah NOEL, coordinatrices ATL.

Explication de Vanessa

Gare de rire Accueil du 0 /12 ans

Explication de Sarah

Les nouveaux projets pédagogiques de l'ATL.

Tronc commun : 6 axes

Création d'une sous-commission d'accueil pour les enfants porteurs de handicap :

Projets autour du handicap *

Projet d'un groupe de parole pour les parents : vider son sac, partager ...

Projet d'un site internet

Projet d'une semaine de plaine de vacances.

Projet d'une plaine de jeux (pas obtenu les subsides)

→ Dynamique locale +++++

* Outils dans brochure ATL du VBJK : « oser la différence » pour les 3 et +

Brochure sur l'inclusion à l'ONE (0/3 ans) : série de problématiques vécues par les parents

Après-midi :

- ✚ Présentation des organisations de jeunesse par Olivier Geerkens (Coala) et Johan Van Hoye (Les Scouts)

Voir Powerpoint sur le site de Promemploi

Rappel de la plaquette éditée par le patro, pour les coordinateur-riche-s

→ Résultante : docu 2

Info sur le site -de la communauté française

- CCOJ

- ✚ Travail en sous-groupes :

1. chez vous, dans votre commune, pouvez-vous identifier les O.J. ?

- les avez-vous invités lorsque vous avez composé votre CCA ?

- font-ils partie de vos projets CLE

- dans votre programme CLE avez-vous eu des partenariats ? lesquels ?

2. quels sont les freins ?

3. En quoi puis-je faire quelque chose ? avec ma réalité communale

4. Sous le contrôle de qui ?

5. En quoi les O.J. peuvent aider le coordo ?

✚ Retours :

A. non-participation aux CCA

→ Comment faire ?

Rencontrer les personnes, envoyer courrier pour se connaître

Sujets Larges

Interpellation Directe

- Horaires
- Intérêt
- Compréhension
- journée spécifique

Comment faire ? Des partenariats – du volontariat –

Les ouvriers communaux amènent le matériel aux camps

Publicité pour leur camp (photocopies)

B. choix du jour pour la CCA

Les O.J :

- plaquettes info

- financement

- il n'y a pas que le Président qui peut participer à la CCA

- rôle de coordination

- replacer le aux coordinateur-riche au centre des préoccupations

- redynamiser les équipes

- leur philosophie est précieuse dans les CCA : ils apportent un nouvel horizon aux ATL → ce n'est pas du donnant-donnant.

✚ Retour des sous-groupes

Florence demande une synthèse des 2 colonnes pour toutes les provinces, car les ressources très riches.

Le aux coordinateur-riche peut s'investir comme M. Camp !!

✚ Stéphan remercie Vanessa, Aurore, Sabrina ...

✚ Le résultat des inscriptions « parrains/référent-e-s/tuteur-riche-s » :

Dans le nord de la province : Hotton, Manhay,

Dans le centre de la province : Tellin, Sainte-Ode, Vaux/Sûre, Fauvillers

Dans le sud de la province : Bertrix, Herbeumont, Attert, Virton

✚ Retour du travail en sous-groupes :

1^{er} groupe

1. Réalisable :

Attention aux moyens

- humains
- financiers
- matériels

Disponibilité

2. Temps :

- fixer des priorités
- relationnel, bonne communication
- axer ses échéances
- trop

3. Organigramme :

4. Mesurable :

Outils : Enquête
Fiches

5. Spécifique :

Précision

6. Accessible :
Mettre des limites.

2^{ème} groupe

Il faut trouver des objectifs :

- Réalisable : attention entre avis CCA et le coordinateur-riche.
- Concrets
- Possible d'évaluer
- Déjà prévoir les paramètres à évaluer

3^{ème} groupe

Cibler les objectifs par « problématiques », « implantations » de façon précise.

Qui le fait ? → le chef de projet → qui est le chef de projet ?

Retour à la coordinateur-riche pour évaluation.

Evaluation d'abord du plan d'action précédent avant le nouveau.

4^{ème} groupe

En quoi faut-il prêter attention pour le prochain Plan dans une optique de progression ?

1. Phaser les objectifs : bien les définir en petites actions concrètement et dans une évolution réaliste sur 2 ans et non sur 1 an !
2. Bien définir les critères : les actions sont-elles réalisables dans le temps défini (trimestre, 1 an par exemple).
3. Mettre en place certains objectifs oui mais facilités auprès des agréés. Mais freins : moyens financiers différents d'un réseau à l'autre.
4. Pour élaborer une brochure informations ATL → difficile, prend du temps mais c'est positif (Messancy)
Coordinateur ATL
→ Difficultés en raison d'une complexité d'opérateurs de terrains
→ Il y a des limites à ne pas dépasser dans nos missions
Plan d'activités annuel et programme CLE → surcharge de travail.
Le programme CLE n'aide pas. Le plan d'action annuel est plus concret.
5. Utiliser site internet de la commune. Bien le gérer. Prend du temps.

5ème **groupe**

1. Prise de conscience que les objectifs de P.A. n°1 n'était pas facilement évaluable, difficile à quantifier
2. Au moment où on élabore un projet ou le P.A., importance de définir les objectifs, les critères, les indicateurs et les moyens
→ Ça permet d'objectiver la réussite du projet.
3. Importance d'associer les accueillantes à l'élaboration des projets pour mieux les investir.
4. Les 4 « pourquoi ? ».
→ Objectif de départ
→ Pourquoi je veux le faire
→ Parce que
→ Pourquoi ?
5. Attention aux objectifs trop larges
→ il vaut mieux cibler et poursuivre d'année en année
6. Fixer des objectifs (critères objectivables : exemple : pour telle réunion j'attends 80% de participation)
7. Indicateurs 'SMART' :
 - **S**pécifique
 - **M**esurable
 - **A**ccessible
 - **R**éalisable
 - **T**emps
→ Car rend crédible
8. Commencer en mai (le Plan d'Action)
9. Partir des besoins
10. A) Lister priorité des besoins
B) choisir X besoins auxquels répondre dans l'urgence
C) définir les moyens pour y répondre.

ATTENTION : - faire des objectifs clairs et précis

- lister des actions concrètes avec des critères facilement observables

A retirer avant impression et envoi par mail :

Documents à joindre dans « Actualités » du site Internet www.promemploi.be

1. Powerpoint de Sabrina
2. Powerpoint de Sylvie
3. Powerpoint des OJ

PV réalisé par Béatrice Grimonster, Brigitte Botquin et Sylvie Lefebvre
PROMEMPLOI

Nouvelles de l'APEF

Le Fonds social Milieux d'accueil d'Enfants financerait une formation de base d'auxiliaire de l'enfance (204 périodes) qui répond aux exigences de qualification du décret « Accueil durant le temps libre » pour la fonction d'accueillant-e extrascolaire, à savoir :

- Découverte du métier (60 périodes) : cette unité vise à permettre à l'étudiant-e de découvrir la profession d'auxiliaire de l'enfance et les diversités de son exercice, de clarifier ses motivations, ses atouts et ses limites par rapport à ce métier et à la formation qui y prépare

- Bases méthodologiques (120 périodes) de l'accueil dans une structure collective
 - Communication
 - Psychologie du développement de l'enfant
 - Méthodologie spéciale : santé, soins et hygiène appliqués aux enfants
 - Méthodologie spéciale : organisation et gestion éducatives
 - Activités créatives et d'éveil culturel
 - Déontologie, législation et organisation socioprofessionnelle

- Stage d'observation (24 périodes)

Au départ, cette offre était destinée aux personnes répondant aux critères « Emplois-jeunes ». Peu de personnes en province de Luxembourg sont concernées et donc l'APEF a décidé d'étendre cette offre à un public plus large.

La formation est gratuite pour les personnes relevant de la Commission paritaire 332 mais reste néanmoins ouverte aux autres dans le respect de la proportion suivante :

- 80% du secteur privé (milieu d'accueil extrascolaire dépendant d'une asbl ou milieu d'accueil extrascolaire dépendant d'une école libre)
- 20% du secteur public

Pour le secteur public, le montant demandé serait au maximum de 60 euros par participant-e pour les 180 périodes (stage non compris) - cela dépend de l'établissement de Promotion sociale.

L'objectif actuel de cette démarche est de répertorier les demandes. S'il y a suffisamment de personnes, la formation pourrait commencer au plus tôt en décembre 2011 mais idéalement serait mise en place à partir de février 2012.

Pour tout renseignement et inscription, je vous invite à prendre contact avec :

François WILLEMOT

APEF asbl

Quai du Commerce 48

1000 Bruxelles

Tél. 02/229.20.34 - Fax : 02/227.59.79

Béatrice GRIMONSTER

Chargée de mission